Jean-François PANSARD

Pierre GILMANT

Commissaire aux Comptes 26, Bd du Général de Gaulle 59100 ROUBAIX Commissaire aux Comptes 22, rue du Château 59100 ROUBAIX

EGTN

Société Anonyme au capital de 3 445 500 euros Siège social : 30, rue du général Koenig - 59211 Santes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE DES COMPTES SEMESTRIELS

- PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2008 AU 30 JUIN 2008-

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à l'examen limité des comptes semestriels individuels de la société EGTN SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels individuels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cette période.

Roubaix, le 15 septembre 2008

Les commissaires aux comptes,

JEAN-FRANÇOIS PANSARD

PIERRE GILMANT